

Domaine Santé

Filière Physiothérapie

Physiothérapie du sport

1. Caractéristiques du module

Code : S.PH.SO371.3912.F.24

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 3

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert-e
 Rôle de communicateur-trice
 Rôle de collaborateur-trice Rôle de leader
 Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle d'apprenant et de formateur-trice
 Rôle de professionnel-le

Compétences principales

Le pronom « elles » utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor selon le document « Compétences relatives aux professions de la santé »

Rôle expert-e

- **A1** Elles démontrent un raisonnement clinique pertinent, qui s'appuie sur la recherche et les connaissances scientifiques actuelles issues de la physiothérapie et des sciences connexes et les intègrent dans leurs interventions auprès d'individus et de groupes, tout au long de leur vie.
- **A2** Elles analysent les fonctions, les mouvements et la douleur avec des questions ciblées et pertinentes, au moyen de tests et de procédures d'évaluation standardisées ; elles établissent et documentent le diagnostic physiothérapeutique sur le plan structurel, fonctionnel, des activités et des participations.
- **A3** Elles réalisent le raisonnement clinique physiothérapeutique centré sur la personne (patient/client/partenaire) en coordonnant leurs décisions et actions de manière concertée.
- **A4** Elles font preuve de capacités d'observation prononcées ainsi que d'aptitudes manuelles, de perception tactile-kinesthésique et de capacités à faciliter le mouvement, lors des examens cliniques et lors de leur intervention.
- **A5** Elles conçoivent des interventions physiothérapeutiques efficaces et efficientes en tenant compte des contre-indications. Elles accompagnent les patients/clients dans leur participation optimale à la vie quotidienne, en tenant compte de leurs ressources.
- **A7** Elles vérifient l'efficacité de leurs interventions d'instruments validés.
- **A8** Elles reconnaissent les opportunités et les limites des technologies et les intègrent adéquatement dans leurs activités professionnelles.

Rôle de leader

- **D2** Elles appliquent de manière efficiente les ressources disponibles dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé en lien avec le mouvement.

Rôle de promoteur-rice de la santé

- **E4** Elles utilisent des concepts spécifiques et ciblés à l'activité et au mouvement dans la prévention et la promotion de la santé ainsi que dans la réhabilitation.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Approfondir la démarche de raisonnement clinique dans le contexte de la physiothérapie du sport
- Adapter l'intervention et l'accompagnement du sportif présentant ou non des lésions
- Identifier les adaptations et limites des différentes pratiques du sport
- Planifier des interventions physiothérapeutiques de groupes et/ou individuelles répondant aux objectifs spécifiques de cette population
- Adapter des techniques d'évaluation et de traitement chez le sportif.
- Effectuer la promotion de la pratique sportive auprès des patients, de manière la mieux adaptée à leurs conditions de santé

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus**

- Fondements et savoirs : physiologie métabolique et physiologie à l'effort. Effets de l'entraînement et du désentraînement sur le métabolisme et la régulation hormonale. Bases de la nutrition et adaptations lors des entraînements et compétitions. Santé de la femme et spécificité de l'athlète.
- Evaluation : Evaluation cardio respiratoire : tests d'effort dont l'ergospirométrie. Evaluation de la force.
- Interventions : Principes généraux de l'entraînement, programmation neuro musculaire, cardio vasculaire et adaptations. Urgences de terrain. Techniques de crochage.
- Raisonnement clinique : cas clinique : lésion de la hanche et diagnostic différentiel
- Outils et innovation technologiques : Echographie Musculo squelettique
- Préventions et ETP : prévention primaire et gestion de la charge d'entraînement.
- Santés : aspects psychologiques et retour au sport. Dopage.
- Relations et communication : enseignement des exercices et des mouvements, transmission de consignes claires

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- | | |
|---|-------------------------------------|
| • Enseignement à distance | <input type="checkbox"/> |
| • Enseignement présentiel interactif | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Enseignement co-modal | <input type="checkbox"/> |
| • E-learning | <input type="checkbox"/> |
| • Cours pratiques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Cours théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Pratiques simulées | <input type="checkbox"/> |
| • Travail personnel | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Travail personnel dirigé, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> |
| • Autres | <input type="checkbox"/> |

Exigences de fréquentation : La présence aux cours est obligatoire (cours pratiques, raisonnement clinique, prestations pédagogiques, simulation, travaux de groupe présentiels) Toute absence doit être annoncée et compensée.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

Un examen écrit

- Période : dernier jour du module, 24^e semaine, année civile 2026*

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante à l'examen écrit.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3.5 et 3.9) Pas de remédiation

- Modalités : Réalisation d'un travail individuel sur une thématique définie par le responsable de module, en lien avec la physiothérapie du sport
- Période : à définir

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Remarques

La possibilité et les modalités d'utilisation de l'IA générative dans le cadre du module sera précisée lors de l'introduction du module. Si une utilisation est autorisée dans les travaux à rendre, elle doit être déclarée par l'étudiant (référence : moodle HES-SO numérique – l'IA dans l'enseignement à la HES-SO - Étudier avec l'IA).

9. Responsable de module

Responsable : Virginie Cuvelier

Enseignants :

Se référer au planning du cours et/ou au syllabus

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2025 par

Nicolas Dousse
Responsable de la filière